منبر العامل
التونسي الجزائري المغربي
O TRABALHADOR
unidad
lavoro
işçinin gücü
YU RADNIK

ISSN : 0244 - 0229

LA TRIBUNE

mensuel de la C.G.T.
pour les travailleurs immigrés

AOUT-SEPTEMBRE 1985 — N° 13 — PRIX : 3 F

FAIRE FACE ET LUTTER ENSEMBLE

Renault
PIRAULT
REMETAL
Citroën
ARCT
SKF-IVRY
USINOR
MICHELIN
CREUSOT LOIRE
Peugeot

SOUTIEN AUX DESQUENNE et GIRAL
EN LUTTE DEPUIS LE 2 JUIN
Arret des provocations .. plus d otages..
GIRAL DOIT NEGOCIER

42E CONGRÈS

Montreuil 24, 29-11-1985

le débat partout...

pages 2 à 7

AVERTISSEMENT

LA TRIBUNE

SPÉCIAL " 42eme CONGRÈS "

Cette « Tribune » spéciale 42[me] Congrès n'a pas la prétention de remplacer les documents officiels qui sont parvenus aux syndicats.

Très modestement, « La Tribune » veut attirer l'attention de ses lecteurs sur ce que pourrait être leur contribution au travers des cinq chapitres qui sont abordés dans le projet « Document - Orientation ». LA TRIBUNE.

Chapitre 1

Tirer les enseignements d'années importantes

1-A *Aujourd'hui, la France s'enfonce dans la crise du système capitaliste. Les travailleurs sont confrontés à une dégradation accélérée et particulièrement dangereuse de la situation économique et sociale.*

1-B *Le risque existe d'une situation intolérable hypothéquant gravement l'avenir du pays. La France est menacée dans ce qu'elle a de plus vital.*

1-C *Derrière l'inquiétude et le mécontentement qui dominent dans les luttes qui se développent, les interrogations des travailleurs s... nombreuses :*

1-D *— Comment a-t-on pu en arriver là ?*

1-E *— Où va la France aujourd'hui ?*

1-F *— La crise est-elle fatale ?*

1-G *— Peut-on en sortir, et comment*

1-H *— Comment, sans attendre*

1-I *La C.G.T. formul... entend assumer ... ces comme ... de la d... cor...*

En 1981, les travailleurs immigrés ont revendiqué la victoire de la gauche comme étant également la leur... C'était la fin d'une période, le début d'une autre...

Le 41[me] Congrès mettait une nuance à cette appréciation : « Rien ne serait assuré d'office ».

● **QUEL EST TON AVIS SUR CETTE PÉRIODE QUE NOUS VENONS DE VIVRE ?**

EDITORIAL

Chers Camarades,

Nous entrons dans la phase active de la préparation du 42[me] Congrès. « La Tribune » veut apporter sa contribution pour favoriser le débat. C'est une bonne chose.

Chaque syndiqué doit donner son avis sur l'analyse qui est faite de l'activité de la C.G.T. et sur les orientations proposées qui seront débattues, en novembre, au Congrès de Montreuil.

Certains voudraient marginaliser et isoler la C.G.T., et ceux qui lui font confiance, pour mener tranquillement leur politique de casse ; la préparation du Congrès est une occasion unique d'affirmer nos propositions claires et cohérentes.

A cette occasion, chaque syndiqué doit s'interroger sur son engagement propre à la vie et à l'action de son syndicat, réfléchir à l'amélioration de l'activité collective de celui-ci. Le débat en vue du 42[me] Congrès peut être une excellente occasion de faire le point.

C'est à ce double titre que vous devez intervenir ; d'une part - et c'est évident - comme travailleur vivant la condition de tout salarié et, d'autre part, en tant que travailleur immigré ressentant avec une sensibilité particulière telle ou telle situation vécue à l'entreprise, dans son quartier, dans la vie de tous les jours.

Ainsi en est-il des campagnes racistes et xénophobes ; ainsi en est-il pour l'opération « retour » vue davantage par le patronat comme un moyen de « dégraissage d'effectif » et d'un « renvoi » au pays d'origine et dont les aspects sociaux et économiques de la réinsertion sur une base volontaire sont insuffisamment considérés par le gouvernement ; ainsi en est-il de la réflexion engagée pour un Nouvel Ordre Economique ou pour des sujets tels que l'insertion, la deuxième génération, le pluri-culturel...

Profitez de ce temps de préparation du 42[me] Congrès pour apporter votre contribution ; c'est votre droit, c'est aussi votre devoir ; votre syndicat y gagnera et toute la C.G.T. !

Vos contributions aideront à faire un grand 42[me] Congrès, un congrès démocratique et efficace.

Alors, bon courage et bon travail de préparation...

Joannès GALLAND,
secrétaire confédéral de la C.G.T.

A PROPOS DES FOYERS

Depuis plusieurs semaines, nous constatons que le mécontentement grandit chez les résidents de foyers de travailleurs immigrés.

Les raisons de ce mécontentement sont multiples :

- augmentation trop importante des charges ;
- augmentation de la redevance en raison du conventionnement du foyer ;
- entretien insuffisant, réparations non effectuées, et de ce fait, dégradations des conditions de vie des résidents ;
- descente de police, contrôle des titres de locataires et des autorisations de séjour et travail.

Sans dégager la responsabilité des sociétés gestionnaires de foyers, le gouvernement porte une importante responsabilité dans le développement du mécontentement. En effet, qu'en est-il des recommandations et des engagements pris par lui à l'issue de la table ronde sur les foyers en 1982 ?

Qu'en est-il aujourd'hui de la loi sur les foyers qui devait aboutir à la reconnaissance du statut de locataire ?

Pourquoi le gouvernement a-t-il autorisé les gestionnaires à répercuter les augmentations sur les charges sans aucun contrôle, ni aucune limite ?

Autant de questions restées sans réponse et qui, pourtant, auraient pu être réglées.

Mais pourquoi encore le gouvernement n'a-t-il pas aboli la loi Barre de 1977 sur le conventionnement, mais au contraire a permis son accélération, créant par là-même un climat de mécontentement, alors qu'il avait les moyens de faire autrement ?

Cette dernière question nous amène à nous interroger sur le rôle assigné par le gouvernement à la SONACOTRA, société d'économie mixte à capitaux d'Etat.

A ce propos, il nous semble utile de rappeler la proposition de la C.G.T. : rassembler dans une seule et même société nationale, avec des établissements régionaux et départementaux, toutes les associations gestionnaires de foyers, et dont la SONACOTRA serait la base.



Les jeunes ont toute leur place dans les luttes d'aujourd'hui... Le 42[me] Congrès, ça les intéresse...

Photo : G. AZENSTARCK.

Des luttes sur les atteintes aux libertés dans la construction

La Fédération fait recueillir dans les entreprises à travers un cahier de doléances toutes les entraves aux libertés dont sont victimes les militants de la C.G.T.

La somme de ces témoignages constituera le livre des luttes pour les libertés bafouées dans la construction.

Voici, ci-dessous, quelques-uns des premiers résultats de ce cahier de doléances, touchant plus particulièrement les travailleurs immigrés.

CONSTRUCTION

● **SOBEA**

Insultes racistes envers le délégué syndical. Deux délégués demande de sanction pour heure de délégation aux prud'hommes.

● **S.C.G.M.**

Le 4 délégués C.G.T. : menaces, insultes déplacées, insultes racistes.

● **SOLEG FILIALE FOUGEROLLES**

5 délégués poussés à démissionner : insultes racistes au délégué immigré, suppression de prime aux délégués.

● **LEFEBVRE**

Le délégué syndical. Après plusieurs lettres d'avertissement : suppression de prime, le 13me mois amputé de 30 %, obligé de démissionner.

CONFECTION

● **ENTREPRISE BOYATOGLU**

Dans la Seine-Saint-Denis (93), les travailleurs turcs de cette entreprise travaillent 80 heures par semaine et sont payés 39 heures. Les syndiqués viennent d'être licenciés, il y a des salariés qui ne sont pas déclarés.

TRANSPORTS

● **BOURJSSON A BORDEAUX**

Dans la Gironde, société de sous-traitance SNCF majorité d'immigrés, une grève de cinq semaines éclate pour la dignité, contre les discriminations sociales. Le personnel de différentes nationalités, du Maghreb qui effectue les travaux de chantier les plus pénibles et salissants, disposait de baraques en mauvais état, sans entretien, ni w.c., douches et eau courante (le personnel européen logeait dans des bungalows normaux, corrects avec sanitaires et des bungalows pour prendre le repas auquel s'ajoutaient 25 F par jour de plus que les immigrés.

Un syndicat se crée pour réclamer l'hygiène et la sécurité. Le patron expulse les immigrés et leurs affaires des bungalows.

Il répond à l'Union Locale C.G.T. du secteur : **« Les Arabes ont l'habitude de vivre avec leur « merde », laissez-les continuer comme cela ».**

L'Inspecteur du Travail des transports n'a rien fait pour faire appliquer la législation ni la mise en demeure au patron qu'avait faite quelques semaines plus tôt un autre inspecteur d'une autre région.

Grâce à l'action, un succès total a été remporté.

● **CLUB MEDITERRANEE**

150 salariés se sont mis en lutte à l'appel de la C.G.T. contre leur statut précaire.

● **RENAULT BILLANCOURT**

Rassemblement à l'appel de la C.G.T. pour condamner le racisme.



LUTTE CONTRE LE RACISME

A l'appel du Bureau Confédéral, de multiples initiatives ont eu lieu contre le racisme.

— Débrayage de 11 h à 12 h dans les chantiers de Nord France et Renou France.

— Minute de silence au nettoiement de la Ville de Paris, dans les P.T.T., A.P., Bourse du travail.

— Dans la construction, le 3 avril, l'U.S.C. de Paris organise une journée d'étude sur l'immigration.

— Dans l'habillement, diffusion de tracts avec discussion à la suite d'une agression dans le 20me arrondissement d'un Turc, adhérent à la C.G.T. ; ce dernier a été hospitalisé pendant 15 jours et a subi plusieurs opérations chirurgicales.

RENFORCEMENT DE LA C.G.T.

A l'occasion d'une visite de chantier dans l'entreprise ONETT, secteur du nettoyage des locaux et wagons, les camarades de la Haute-Garonne ont réalisé 47 adhésions

42e CONGRÈS DE LA C.G.T.

ANALYSE ET PROPOSITION DE LA CGT

Chapitre 2

Analyses et propositions de la CGT pour sortir de la crise

La crise continue de s'aggraver. Le recul marque la situation économique et sociale. Le patronat et les forces du capital mènent une offensive de grande dimension pour ramener la France des dizaines d'années en arrière.

La politique d'austérité et de redéploiement industriel affaiblit les potentialités de notre pays, les inégalités s'accroissent, les pauvres sont plus nombreux taudis, qu'à l'autre pôle, la richesse s'accumule.

De tous côtés on nous invite, au nom du réalisme et de la fatalité, à accepter les reculs sociaux, la casse, les abandons de production, le chômage et la réduction des dépenses sociales.

Le syndicalisme moderne serait celui de la résignation, du renoncement à défendre les revendications et les aspirations qui aujourd'hui, se heurtent de plein fouet aux décisions et aux [illegible] que l'on tente d'imposer au pays.

Le refus de s'attaquer aux principales causes de l[illegible] pagne d'une tentative d'envergure pour adap[illegible] société à la crise. Tout est visé et chacu[illegible] devenir « flexible », « particularisé » [illegible] durée du travail, le salaire, la pr[illegible] chômage, rien ne doit y éch[illegible] prix et les statuts, [illegible] l'objet d'une atta[illegible]

L'heure n'est pas à la résignation, à l'alignement par le bas... des solutions existent...

« Il est urgent et possible d'impulser une autre politique industrielle fondée sur la défense de notre potentiel visant à développer l'emploi en quantité et en qualité ».

● **AUTOUR DE TOI... DANS LA C.G.T., QUE PENSE-T-ON DE CES PROPOSITIONS ?**



Victoire chez « les poseurs de voies » après deux ans de luttes.



Chapitre 3

L'action syndicale aujourd'hui

-ce que le monde du travail
poque ?

1/1 Nous vivons une époque de profondes mutations sociologiques.

Elles s'accélèrent sous l'effet des modifications qui interviennent dans l'organisation du travail, de l'introduction des nouvelles techniques et des évolutions qui en découlent en ce qui concerne la formation des travailleurs, leur niveau de compétence, leur place dans la production.

Le patronat s'adapte à ces réalités nouvelles. Il affirme et renouvelle les formes ...itation et perfectionne les méthodes et les moyens d'une offensive idéolo... se développe de façon multiforme dans les entreprises et de façon ... l'opinion publique.

...térielles et idéologiques qui résultent de cette évolution doit ... en compte pour définir les objectifs et les moyens de l'action ... ce que doit être la C.G.T. d'aujourd'hui.

...lences, percutent bien souvent de plein fouet ...atiques dans l'activité syndicale qui, bien ...tuent aujourd'hui des freins préjudicia... ...le de masse permettant à la fois de ...et des différentes catégories de ...e leurs mentalités, de leur

...'ils n'en n'ont pas ...uvent acquérir ...formation

Les GRANDS ENJEUX REVENDICATIFS sont : l'emploi, le pouvoir d'achat, l'amélioration des droits...

Ils ne peuvent se réaliser qu'avec l'ensemble de ce monde du travail en mutation...

Il nous faut donc être à L'ECOUTE DES JEUNES, voir la place de plus en plus grande que prennent les femmes au travail, saisir l'aspiration des travailleurs immigrés...

● QUE PENSEZ-VOUS DU PARAGRAPHE CI-CONTRE RELATIF A LA DÉFENSE DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS ?

La C.G.T. s'est prononcée pour l'arrêt de l'immigration. Mais elle s'engage pleinement dans une action dynamique pour la défense des populations immigrées qui vivent et travaillent en France.

Leur insertion dans la société française est, aujourd'hui, une question majeure ; la réalité structurelle de l'immigration concerne près de 70 % de ces populations et touche particulièrement la deuxième génération.

Pour avancer dans cette voie, il est indispensable d'agir avec plus de force contre toute discrimination pour l'égalité des droits ; cela suppose également une compréhension de tous les travailleurs vers l'égalité des devoirs dans le sens d'un égal exercice des responsabilités dans la vie et le travail.

La C.G.T. soutient, avec fermeté, le droit au regroupement familial qui ne saurait souffrir d'aucune restriction, ni dépendre de conditions matérielles d'installations supérieures à celles qui existent normalement en France.

Cette lutte doit être d'autant plus vigoureuse que l'approfondissement de la crise, l'augmentation du chômage s'accompagnent de campagnes xénophobes et racistes visant à rendre les travailleurs immigrés responsables des difficultés actuelles et notamment en matière d'emploi.

La C.G.T. dénonce ces tentatives qui cherchent à détourner la colère des travailleurs des véritables causes de leurs difficultés, à les dresser les uns contre les autres et à leur faire oublier leurs intérêts communs, leur solidarité fondamentale.

Au-delà de ces campagnes, la C.G.T. dénonce les crimes et menées racistes à l'égard desquels aucune faiblesse ni indulgence n'est inadmissible. La loi anti-raciste de juillet 1972 doit frapper sans complaisance tous ceux qui s'en rendent coupables.

C'est là une question essentielle sur laquelle la C.G.T. entend renforcer et développer son activité.

L'orientation et les décisions prises pour inciter au retour au pays d'origine marquent profondément les populations immigrées. La C.G.T. ne pose pas cette question en terme de revendication.

Par contre, elle est attentive, à partir du volontariat librement exprimé, aux conditions de cette réinsertion. Elle estime, en tout état de cause, que doivent être garantis les droits sociaux acquis — ou en cours d'acquisition — et que soient clairement connues des candidats, l'ensemble des conditions de leur départ.

Cette réinsertion doit respecter les priorités établies par le pays d'origine en fonction de ses propres choix de développement.

Ces questions doivent être largement prises en compte dans l'élaboration des revendications spécifiques des travailleurs immigrés. Elles conditionnent en effet la qualité de l'engagement de ces salariés dans la lutte avec la C.G.T., et favorisent ainsi l'expression de la communauté d'intérêts entre tous les travailleurs.

Extrait projet document.

VICTOIRE APRÈS 2 ANS DE LUT...

Le deuxième anniversaire du début du conflit entre les travailleurs et l'entreprise DESQUENNE et GIRAL, a été célébré par une cérémonie fraternelle le 27 juin 1985, organisée par la Fédération de la Construction, sous la présidence de Robert BRUN, secrétaire général de cette Fédération, marquant ainsi la victoire des 119 salariés.

Présents également à cette cérémonie : Gérard GAUME, secrétaire confédéral de la C.G.T. ; l'Union Départementale C.G.T. de Paris, l'A.E.F.T.I. ; l'Amicale des Algériens en Europe ; le président de la R.A.T.P., Claude QUIN ; les secteurs « Droits et Libertés » et « Immigration » de la C.G.T., témoignant leur solidarité et leur contribution directe ou indirecte au succès de cette lutte.

Les discours prononcés à cette occasion par Bernard PRATCH, secrétaire général de l'U.S.C. de Paris, et Didier POURRE, secrétaire fédéral, retraçant l'historique du conflit, ont mis en relief la longue et courageuse lutte de ces travailleurs, en majorité immigrés, avec leur syndicat C.G.T.

Véritable conflit de classe, face à GIRAL, président de la



F.N.T.P.. Inlassablement, ces travailleurs n'ont cessé de mener des actions pour faire aboutir leurs revendications, que ce soit en direction des ministères des Transports, du Travail, des Affaires Sociales, ou encore en direction du patronat et de GIRAL, dans les rues de Paris, dans les gares, les stations de métro, tout ceci en direction de la population, de l'opinion publique.

Le slogan « TRAVAILLEURS FRANÇAIS ET IMMIGRES : MEMES PATRONS, MEME COM-

BAT ! » ...
réalité ...

● L'Uni...
a org...
déba...
film ...
ter, ...
ense...
avec ...

● **PROT...**
CAL...
DAN...
MINI...
FEM...
AFF...

Madam...
nisienne...
avec 6 ...
funt ma...
qui trav...
le 1.9.1...
était La...
y a tra...
De plus...
raque ...

Après...
poussiè...
mis en...
partir d...

Il es...
Tunisie...
sa veuv...
de veuv...
le capi...

Actu...
core 3 ...
çoit qu...
plémen...

PAELLA ET FLAMENCO A TOULOUSE

Dimanche 5 mai, IBERIA CULTURA a célébré l'année internationale de la jeunesse, organisant une fête au Bidon de la Fourguette avec une paëlla pour 250 personnes. Tout cela dans une ambiance fraternelle entre l'émigration espagnole et nos amis français qui étaient venus nombreux savourer le flamenco de Manolo, Javier et Corinne, pour ensuite danser tous ensemble avec un verre de sangria et les classiques « rosquillos ».

Mado est intervenue au nom de la C.G.T. pour saluer l'émigration espagnole, en les appelant à manifester le 7 mai à l'appel du M.R.A.P. contre le racisme et contre les camps de rétention.

Ensuite, Bégona s'est adressée aux jeunes, rappelant la situation d'insécurité dans laquelle vivent actuellement les jeunes, due au résultat de la crise que nous vivons. Une crise qui leur ferme toutes les portes à leurs perspectives, tant professionnelles qu'affectives, étant donné que 50 % de la population au chômage sont des jeunes de moins de 25 ans.

Aussi, Bégona rappelait que les jeunes Espagnols souffrent du racisme malgré ce qu'on leur fait croire : qu'ils sont privilégiés par rapport à d'autres migrations, et que le fait d'avoir la nationalité française ne les dispense pas de ces manifestations de racisme et xénophobie.

L'Union départementale ... a saisi Madame Georgin... Ministre des Affaires so... sur les questions de l'aid...

Faisant référence aux p... positions de la C.G.T., déno... ques qui consistent à faire ... profitent de cette mise en ... ce mécanisme *« pour dégra... mer des effectifs dans l'i... se »* et que le *« départ des ... soudra en rien les problèm... chômage et de modernisati... en France »*.

« Les travailleurs immig... tent retourner dans leur p... brement bénéficier d'une a... tion », que *« l'aide au reto... avant tout à cette aspirati... ailleurs s'inscrire dans le c... ordre économique avec les ... et non pas aux demandes d... du patronat »*.

...« Cette aide, par son co... champ d'application, ne c... l'aspiration des travailleurs... effet, 40 travailleurs d'orig... ne pouvant pas actuelleme... l'aide au retour, pour reto... pays, ont dû signer une pé... un entretien avec le secrét... G. DUFOIX sur cette ques... ses, l'Union départemental... démarche.

TTE

sonne juste et il est une confirmée tous les jours.

on Départementale du Var ganisé le 27 juin un apéritif- t suite à une projection de autour du thème : « **Cohabi- vivre, travailler et lutter mble : oui, c'est possible la C.G.T.** ».

—o—

TESTATION DE L'UNION LO- E C.G.T. DE SAINT-PRIEST, S LE RHONE, AUPRES DU STRE DES DROITS DE LA ME ET DU MINISTRE DES AIRES SOCIALE

me H.B., de nationalité tu- , veuve depuis le 20.12.1981 enfants à charge. Son dé- ri était un ouvrier tunisien vaillait à Saint-Priest depuis 965. Sa dernière entreprise a Gravière Pierre Louis, il vaillé 8 ans au concassage. s, il demeurait dans une ba- dans la carrière.

s un arrêt maladie dû aux res de la gravière, il a été invalidité 2me catégorie à u 17.11.1978.

t décédé brusquement en le 20.12.1981. A son décès, ve n'a pu obtenir l'allocation ve, les allocations orphelins, tal décès.

ellement, Madame H.B. a en- enfants à charge et ne per- e 655 F de sa retraite com- taire de reversion par tri-mestre. Celle-ci lui a été attribuée suite à l'intervention de l'Union Locale, depuis le 1.1.1985, sans effet rétroactif pour les arriérés. On lui retient 2 % de cotisations pour la Sécurité Sociale malgré qu'elle ne soit plus à charge du régime français.

L'Union Locale C.G.T. de Saint-Priest a protesté contre ces discriminations qui subsistent malheureusement encore envers les travailleurs immigrés et leur famille.

Elle a demandé aux deux ministres de prendre rapidement les mesures en vue d'établir l'égalité des droits entre travailleurs français et immigrés, alors qu'ils versent les mêmes cotisations, et que les veuves aient les mêmes droits.

● ENTREPRISE BRETON, PEINTURE-BATIMENT, A LANEUVEVILLE, DANS LA MEURTHE-ET-MOSELLE : MAJORITE DE TRAVAILLEURS TURCS

Mise en place du syndicat à l'entreprise, avec élection de délégués du personnel : 3 Turcs, 1 Français parmi les élus.



Après le passage des CRS.
A IVRY, dans l'usine de S.K.F.

Dans la lutte engagée, les travailleurs ont obtenu :
- une augmentation des déplacements et paniers journaliers,
- l'établissement d'un calendrier pour la réfection des logements des familles des travailleurs turcs.

23 camarades ont rejoint les rangs de la C.G.T. : 21 Turcs et 2 Français.

DES MESSAGES

Des messages de vœux envoyés au Secrétaire général de l'U.G.T.A., Taïeb BENLAKHDAR, et au Président de l'Amicale des Algériens en Europe, SOUISSI, par Jean BELLANGER, responsable du Secteur Immigration de la C.G.T., à l'occasion du 23me anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

« Monsieur Taïeb BENLAKHDAR,
Secrétaire général de l'U.G.T.A.
Maison du Peuple
Place du 1er Mai
ALGER (Algérie)

Cher frère,

La célébration du 23me anniversaire de l'indépendance algérienne est pour nous l'occasion de réaffirmer notre solidarité et de formuler à cette occasion nos vœux fraternels pour le plus grand épanouissement de votre nation et de son peuple, avec lequel des liens profonds nous unissent.

Bien fraternellement.

Jean BELLANGER ».

—o—

« Monsieur SOUISSI,
Président de l'Amicale des Algériens en Europe
40, rue Boileau
75016 PARIS

Cher frère,

Le 23me anniversaire de l'indépendance algérienne et sa célébration sont une occasion pour nous de vous présenter nos meilleurs vœux, de souhaiter plein succès à vos entreprises tant au pays qu'en France à l'égard de la communauté algérienne.

Le 17 octobre, nous aurons ensemble l'occasion de nous souvenir particulièrement des jours qui ont précédé l'indépendance, mais aujourd'hui, sachez que nous sommes avec vous pour célébrer cette fête que vous avez mis cette année sous le signe de la jeunesse et de la liberté.

Bien fraternellement.

Jean BELLANGER ».

de Paris a DUFOIX, ciales, le au retour...

ositions et pro- onçant les prati- que les patrons application de *aisser et suppri- ndustrie françai- immigrés ne ré- nes d'emploi, de on de l'industrie*

rés qui souhai- pays puissent li- id- à la réinser- ur doit répondre on qui peut par adre d'un nouvel s pays d'origine, le licenciements

ntenu et par son orrespond pas à s immigrés ». En ine pakistanaise nt bénéficier de ourner dans leur tition pour avoir ariat de Madame tion. Sur ces ba- e soutient cette



La C.G.T. participe aux luttes contre le racisme avec les autres organisations mais également sur son propre terrain dans les luttes quotidiennes comme l'indique ce numéro de « La Tribune ».

(photo AZENSTARCK)

42me CONGRÈS DE LA C.G.T.

Chapitre 4

Une C.G.T. bien adaptée, forte, dynamique, démocratique

« Pour peser le poids qu'il faut, les travailleurs ont besoin d'une C.G.T. audacieuse et entreprenante, présente partout, apte à se saisir en tout lieu, à tout moment, des situations les plus diverses, grâce à laquelle ils pourront élaborer et décider des formes de leur ...vention et des objectifs qu'il convient de fixer ».

...rimant ainsi, le 41me Congrès avait souligné l'impor- ...venait d'attacher à la place et au rôle de la C.G.T. ... de classe qui ne pouvait que s'accentuer.

...vait fortement insisté sur les efforts qu'il ... l'activité syndicale, un caractère ...nes, et pour cela corriger les ... freiner l'élan que nous ...faire une véritable

La vie syndicale a ses exigences : le dialogue avec les syndiqués d'abord et l'ensemble des salariés.

A l'occasion des rencontres réalisées pour « URGENCE C.G.T. » ou pour répondre au plan d'action, dans bien des cas, il s'est avéré qu'il y avait de nombreux efforts à faire pour se connaître et pour échanger sur la manière de faire du syndicat.

● DANS VOTRE SYNDICAT, IL Y A SUREMENT QUELQUE CHOSE A FAIRE... EN PARLEZ-VOUS ? C'EST LE MOMENT !

Chapitre 5

L'activité internationale de la C.G.T., prolongement de sa lutte pour la défense des intérêts des travailleurs de notre pays

a période qui vient de s'écouler depuis le 41ème Congrès a la relation plus étroite qui s'opère entre les problèmes qui pays et ceux qui affectent les autres pays du Monde. ...nce également la conjonction de plus en plus ... l'aboutissement de nos objectifs, ici ... travailleurs des autres pays

...fondeur

La solidarité internationale, loin d'être un geste charitable et condescendant, est l'expression même de la lutte de classe d'aujourd'hui...

● **Tout ce chapitre est à lire attentivement. Nous nous permettons de proposer particulièrement le paragraphe concernant : UN NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL, POUR DES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES, SOURCES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL POUR NOTRE PAYS ET LES AUTRES PEUPLES DU MONDE.**

Si la C.G.T. estime que l'axe principal du redressement économique de notre pays passe obligatoirement par la reconquête du marché national, par le développement du potentiel industriel français, il doit aussi se concevoir dans un effort de coopération international. Produire en France, investir et créer des emplois est le point de départ oblige pour aller vers des coopérations internationales conçues comme prolongement et complément de notre activité nationale. Il s'agit donc d'instaurer une politique cohérente équilibrée de coopération internationale. La France dispose avec les nationalisations d'une grande partie du secteur industriel et de banque, d'atouts importants pour cette coopération. Concevoir ainsi la coopération internationale, c'est participer du même coup à la lutte pour l'emploi dans notre pays, c'est contribuer au développement des pays du Tiers-Monde, c'est instaurer des relations de coopération d'un type nouveau avec les autres pays capitalistes, c'est élargir considérablement le champ immense de coopération qu'offrent les pays socialistes.

C'est aussi établir un nouveau climat dans les relations entre tous les pays et les peuples, c'est participer à leur rapprochement, c'est participer à la lutte générale pour la paix.

Conçu ainsi, ce Nouvel Ordre Economique est source de nouvelles solidarités entre les travailleurs de notre pays et ceux des autres pays du monde.

Dans cette perspective, il faut réformer les institutions financières internationales et, en particulier, le Fonds Monétaire International pour le libérer de l'hégémonie des U.S.A. et ouvrir largement sa gestion aux pays en voie de développement, créer un fond de développement alimenté par les réductions des dépenses militaires.

● **Que pense ton syndicat... débat !**



C.G.T.-U.G.T.A.

LES lecteurs de « La Tribune » trouveront de larges extraits de la déclaration commune C.G.T. - U.G.T.A. publiée à l'issue de la venue de l'U.G.T.A., en France, en avril dernier. « La Vie Ouvrière », « Le Peuple », « La Semaine », « El Moujahid », « Révolution et Travail» ont, en leur temps, rendu compte de cette visite de la délégation algérienne dirigée et animée par son secrétaire général, Taïeb BENLAKDHAR.

En réaffirmant publiquement, aujourd'hui, leur identité de vue sur un certain nombre de problèmes - et notamment en ce qui concerne l'immigration -, la C.G.T. et l'U.G.T.A. tenaient à rappeler qu'il est possible de faire autrement que de plier l'échine.

Au travers des divers communiqués, déclarations communes et protocoles, quelques points essentiels ont été soulignés :

— **les liens de fraternité** existent entre travailleurs français et algériens ; ils ne sont pas d'aujourd'hui. Ils doivent être poursuivis et développés.

— **les droits de l'Homme** doivent trouver leur application concrète dans la vie quotidienne, sur le lieu de travail comme dans la cité.

— **le Nouvel Ordre Economique** devient une exigence dont la C.G.T. et l'U.G.T.A. ont bien conscience. La crise du système capitaliste ne pourra être résolue qu'à ce prix, sinon... les inégalités, à l'échelle mondiale, iront en s'accentuant.

Jean BELLANGER.

RENCONTRE CGT UGTT A TUNIS

Sur invitation de l'U.G.T.T., une délégation de la C.G.T. s'est rendue à TUNIS du 27 au 30 mars 1985.

La délégation de la C.G.T. était conduite par le camarade Henri KRASUCKI, Secrétaire général de la C.G.T., et comprenant les camarades Joannès GALLAND, Membre du Bureau confédéral, et Marcel OMET, du Département international.

La délégation de l'U.G.T.T. était conduite par le camarade Habib ACHOUR, Secrétaire général de l'U.G.T.T., et comprenait les membres du Bureau exécutif.

L'U.G.T.T. et la C.G.T., après avoir procédé à un examen portant sur les principaux problèmes internationaux, ont souligné la nécessité d'un engagement solidaire du mouvement syndical authentique à travers le monde pour la relance du processus de détente, la reprise du dialogue entre l'Est et l'Ouest, la lutte contre le sous-développement et l'élimination des inégalités entre les nations et plus généralement pour la défense des intérêts et des droits de tous les travailleurs du monde.

L'ACTIVITÉ INTERNATIONALE



DÉCLARATION COMMUNE UGTA - CGT

● **DU 30 MARS AU 6 AVRIL**

A l'invitation de la C.G.T., une délégation de l'Union Générale des Travailleurs Algériens - conduite par son secrétaire général, Taïeb BENLAKDHAR - a séjourné en France, du 30 mars au 6 avril 1985.

Durant son séjour, elle a visité l'Union Départementale de Seine-Saint-Denis et rencontré les travailleurs français et immigrés de RENAULT - Billancourt. Elle a pu s'informer de leurs préoccupations et de leurs luttes communes.

La délégation a eu d'importantes rencontres avec une délégation de la C.G.T. conduite par son secrétaire général, Henri KRASUCKI.

● **LA C.G.T. INFORME DU SENS DES LUTTES MENEES AUJOURD'HUI**

Les représentants de la C.G.T. ont informé la délégation de l'U.G.T.A. des objectifs, des conditions et des perspectives de l'action syndicale en France face à la crise et à ses conséquences.

Ils ont souligné le développement, sous des formes multiples, des luttes menées par les travailleurs confrontés à des choix industriels qui menacent de déclin des branches essentielles, entrainent la fermeture d'entreprises, la suppression d'emplois industriels, l'aggravation du chômage et ont de lourdes conséquences sur le pouvoir d'achat, les droits sociaux des salariés.

Ils ont exposé les positions de la C.G.T. en vue d'issues positives à la crise.

● **L'U.G.T.A. INFORME DES OBJECTIFS DE PLAN DE DEVELOPPEMENT ALGERIEN**

La délégation de l'U.G.T.A. a informé les représentants de la C.G.T. de l'activité du mouvement syndical algérien.

Elle a souligné l'importance des objectifs fondamentaux du 2[me] Plan quinquénal de développement qui définissent un programme ambitieux de protection et de promotion sociale visant à assurer davantage de bien-être aux masses populaires, à mieux répondre aux besoins nationaux - notamment en matière alimentaire -, à développer l'agriculture, à rendre plus efficace et cohérent l'appareil de production nationale...

● **« LA COOPERATION »**

Elle a aussi souligné l'importance qu'attache l'U.G.T.A. à une coopération durable et multiforme entre la France et l'Algérie dans l'intérêt mutuel de chacun des deux pays.

Cette coopération doit se traduire de façon concrète au plan économique, y compris en matière scientifique et technologique.

Une coopération et un rapprochement réels ne sauraient se concevoir sans le respect et la garantie de la dignité, de la sécurité, des droits et de la personnalité de la communauté algérienne émigrée dans le pays d'accueil.

● **« LE RACISME »**

Les délégations de la C.G.T. et de l'U.G.T.A. entendent exprimer solennellement leurs préoccupations devant le fléau du racisme qu'il faut combattre en s'attaquant à ses racines.

Les campagnes racistes visent à opposer et à dresser les uns contre les autres les travailleurs victimes d'une même exploitation.

L'U.G.T.A. et la C.G.T. s'associent à toutes les bonnes volontés qui s'expriment et se mobilisent sincèrement pour combattre la haine et la violence raciale et placer le racisme au ban de la société.

Elles rappellent la part que les travailleurs immigrés - et parmi eux les travailleurs algériens - ont prise au développement économique de la France.

Elles condamnent sans appel toutes les menées, toutes les complaisances qui alimentent la xénophobie et le racisme.

Elles s'associent pleinement à l'appel des secrétaires généraux de l'U.G.T.A. et de la C.G.T. appelant les travailleurs, quelles que soient leur nationalité, leur race et leur religion - et notamment les travailleurs algériens et français - à refuser tout ce qui tend à les diviser et les opposer, à affirmer massivement leur volonté de vivre et de lutter ensemble pour la défense de leurs intérêts spécifiques et communs.

● **LA VIE INTERNATIONALE**

Les deux délégations ont procédé à un large échange de vues sur les questions syndicales internationales.

Elles réaffirment leur entière solidarité aux travailleurs et au peuple palestinien.

La CGT et l'UGTA condamnent la répression féroce contre les travailleurs et la population noire d'Afrique du Sud.

L'U.G.T.A. et la C.G.T. s'affirment pleinement solidaires des travailleurs et du peuple saharaouis qui luttent pour leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

● **« LE NOUVEL ORDRE ECONOMIQUUE » REPONSE A LA CRISE CAPITALISTE**

Les deux délégations sont convenues de poursuivre leur concertation et leurs initiatives en vue d'un Nouvel Ordre Economique Mondial dans l'esprit de la Conférence Syndicale de Belgrade.

● **LA PAIX... NOTAMMENT EN MEDITERRANEE**

L'U.G.T.A. et la C.G.T., dans le cadre de leur lutte commune pour une détente généralisée, continueront à œuvrer contre tout déploiement et installation de bases militaires étrangères en Méditerranée qui doit être une zone de sécurité et de paix.

● **SOLIDARITE ET FRATERNITE**

Les deux délégations considèrent leur rencontre comme la manifestation et la confirmation de l'esprit de fraternité et de solidarité qui animent les relations existantes entre l'U.G.T.A. et la C.G.T.

RENCONTRE CGT - CISA

(Confédération Internationale des Syndicats Arabes)

Une délégation de la Confédération Internationale des Syndicats Arabes, conduite par A. JALLOUD, Secrétaire général, a séjourné auprès de la C.G.T. du 9 au 11 avril 1985.

Au cours de son séjour, la délégation a rencontré Henri KRASUCKI, Secrétaire général de la C.G.T.

La délégation de la C.G.T. et la délégation de la C.I.S.A. sont convenues d'approfondir leur coopération concernant les travailleurs immigrés et d'engager des initiatives communes contre les campagnes racistes et les actes criminels dirigés contre les travailleurs immigrés.

Les deux délégations ont tenu à réaffirmer leur solidarité et leur soutien aux travailleurs et aux peuples palestinien et libanais.

Elles considèrent que l'établissement d'une paix juste et durable au Moyen-Orient exige la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien et l'établissement de son état indépendant, sur son sol national, sous la conduite de l'O.L.P., son unique et légitime représentant.

Elles condamnent l'occupation et la répression israélienne au Sud-Liban et exigent le retrait immédiat et inconditionnel des forces d'occupation de l'ensemble du territoire libanais et réaffirment au mouvement syndical libanais leur soutien dans sa lutte pour l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban.

Les deux délégations expriment leur profonde inquiétude devant la guerre meurtrière entre l'Irak et l'Iran. Elles expriment le souhait que les parties concernées trouvent les solutions pacifiques pour mettre fin à ce conflit. Elles soutiendront tous les efforts internationaux et régionaux allant dans ce sens.

● **ACTES DE VANDALISME A LYON**

Dans la nuit du 6 juin, des actes de vandalisme ont été commis à Lyon dans les locaux de l'Union Régionale C.G.T. et de l'Association Régionale INCA-CGT-CGIL Rhône-Alpes.

Les représentants de l'Association Nationale et des Associations Régionales INCA-CGT-CGIL, réunis à Montreuil le 7 juin, ont condamné avec vigueur ces agissements qui portent atteint à la démocratie, à l'exercice des libertés syndicales et par leur caractère raciste et xénophobe, à la dignité des travailleurs migrants italiens.

Ils ont exigé des pouvoirs publics la recherche des coupables de ces agissements inqualifiables et leur mise hors d'état de nuire.

En Italie, depuis sa création, en février 1945, à aujourd'hui, l'Instituto Nationale Confederale di Assistenza INCA-CGIL s'est particulièrement illustré par une action tenace d'information et de sauvegarde des droits sociaux des travailleurs, apportant une contribution considérable d'abord à la constitution du système de sécurité sociale et ensuite son évolution.

Pendant quarante années, la prise en charge ponctuelle et efficace des cas individuels de millions de travailleurs en Italie et à l'étranger a constitué une contribution fondamentale à la solution d'importants problèmes. Situées au cœur des activités syndicales de la première centrale italienne, la CGIL, l'INCA, force propositionnelle et d'action, apporte sa vaste expérience à la défense des besoins sociaux nouveaux des travailleurs italiens.

La célébration du 40e anniversaire de l'INCA-CGIL est un des éléments marquants de l'année 1985, non seulement parce qu'il représente d'efforts, d'imagination constructive et créatrice au passé et au présent, mais surtout de possibilités novatrices pour demain.

inca: 1945 - 1985

En France, l'INCA-CGT-CGIL, bien connu des travailleurs italiens ou d'origine, pour sa capacité à leur assurer une défense sociale de haut niveau, fête son 30me anniversaire, né de la volonté commune de la CGIL et de la CGT de prendre en charge concrètement au plan syndical, dans des formes originales, les intérêts des migrants italiens, l'INCA symbolise la persévérance, la solidarité et la communauté d'intérêts des travailleurs face à l'acharnement de maintenir par tous les moyens des discriminations injustes et illégales à l'égard des migrants italiens ; une action conséquente pour l'application du principe de l'égalité de traitement et des droits.

Les succès remportés par l'INCA sont considérables en France et au niveau de la C.E.E. Ils constituent la démonstration qu'il est possible de réserver un autre sort aux migrants, y compris à ceux des pays tiers, et sont à considérer comme une contribution à l'action contre le racisme, dans la C.G.T.

Ces trente et quarante années de luttes seront célébrées avec éclat. Une journée de l'immigration italienne est organisée **le 19 septembre 1985** à la Bourse nationale du Travail à **Montreuil**, siège de la confédération et de l'institut.

Un colloque réalisé en étroite collaboration avec l'Institut d'histoire sociale de la CGT, de l'INCA-CGIL, des deux confédérations, permettra de mieux connaître **l'apport syndical et démocratique des immigrés italiens, leur participation aux luttes de la Résistance, les conditions dans lesquelles s'est développée la défense sociale.**

Fait intéressant au-delà de la participation des dirigeants syndicaux de France et d'Italie, le colloque recueillera les témoignages de ceux qui ont lutté dans les rangs des forces syndicales et démocratiques en France et en premier lieu des antifascistes italiens...

Dans les régions ,la célébration des 30me et 40me anniversaires de l'INCA sera marquée par de multiples initiatives. A **Lyon**, colloque, carrefours sur les droits sociaux, les jeunes et la culture, spectacle avec une troupe théâtrale venue d'Italie. A **Mulhouse**, rencontre, bal de l'amitié, spectacle théâtral. A **Villerupt**, dîner dansant sous le signe de la solidarité entre les travailleurs italiens, français et immigrés. A **Thil**, berceau de l'INCA en Lorraine, rencontres-débats, réception en l'honneur des militants. A **Villeneuve-d'Ascq** (Lille), spectacle théâtral... **Saint-Etienne, Grenoble, Strasbourg, Caen, Paris, Saint-Denis, Créteil**, ont aussi des initiatives. Des expositions sont prévues sur l'INCA, sur l'immigration italienne à travers le monde, de 1870 à 1945... Brochures, affiches, posters...

Partout la même affirmation : avec l'organisation syndicale, ensemble, nous pouvons changer encore beaucoup de choses.

CGT **CGTP-IN**

Festa internacional de solidariedade franco-portuguêsa

organizada pela CGT e a CGTP-IN
com a participação do movimento associativo português em França

Programa

1re partie : 14 heures

Festival folclórico com os grupos de :

BEZONS - CHAMPIGNY
CLICHY
LA GARENNE COLOMBES
FONTENAY-SOUS-BOIS
FRANCONVILLE
PARIS - PONTAULT- COMBAULT
PUTEAUX - VILLEJUIF

- ★ **A coral « LA JOIE DE VIVRE »**
- ★ **A cantora de fado AIDA FERREIRA**
- ★ **O grupo « ALERTA »**
- ★ **Os grupos de musica « OS CLAVES » e « HYPER X »**

2e partie : 20 h 30

et la Chorale Populaire de Paris
FERNANDO MARQUES
DANIELLE VILLIÈRE
JOSÉ JORGE LETRIA
YVON DAUTIN
CARLOS DO CARMO

28 DE SEPTEMBRO DE 1985

no complexe sportif de l'Île-de-Vannes
SAINT-OUEN - PARIS - FRANCE

Bulletin d'abonnement individuel à « La Tribune »

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Ville : .... Code postal : ......

désire recevoir un abonnement à « La Tribune ».

Ci-joint le règlement de 15 F correspondant à l'abonnement.
Retourner ce bulletin à :

M.O.I. - INFORMATION C.G.T.
263, rue de Paris - 93516 MONTREUIL Cedex.

« Tribune » N° 125 - Août - Septembre 1985 - Imprimerie Lensoise, 62300 LENS N° C.P. 1975 D 73 - Directeur de publication : Jean BELLANGER - Secrétaire de rédaction et maquettes : Brigitte GUNALP - Rédaction, Administration : 263, rue de Paris, 93516 MONTREUIL - Cedex. Tél. : 851.80.00 - Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.